

Séjour Multisports Sport Adapté



Organisé par la Ligue Sport Adapté
d'Ile-de-France

D
u
14
Au
16
M
A
I
2
0
1
9



A Saint Quentin En Yvelines (78)
Île de loisirs



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



île de France



île de France



Ligue Sport Adapté Île-de-France
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Tél : 01.45.40.71.37



Lieu du Séjour

Ce séjour aura lieu à **l'Île de loisirs de Saint Quentin en Yvelines**.

Le centre possède tous les équipements nécessaires pour accueillir les sportifs et leurs garantir un hébergement de qualité.

Ile de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines

**Rond point Éric Tabarly
RD 912
78190 Trappes-en-Yvelines**

Au programme du séjour

Accueil :

Mardi 14 Mai 2019 à partir de 10h30

Départ :

Jeudi 16 Mai 2019 entre 15h30 et 16h

Au cours de ce séjour, les sportifs pratiqueront diverses activités physiques et sportives.

Ils pourront s'essayer au :
- **mini-golf**
- **canoë**
- **vélos-rosalie**

ou encore découvrir une ferme pédagogique, ainsi que participer à une soirée dansante.

Les deux nuits sont prévues dans des Yourtes (habitat typique des peuples nomades d'Asie Centrale) tout à fait adaptées au bien-être et confort de chacun.

Modalités d'inscription

Ce séjour accueillera 8 participants encadrés par deux éducateurs sportifs. Le nombre de places est limité.

Les participants doivent impérativement avoir **une bonne autonomie dans les actes de la vie quotidienne**, avoir plus de 18 ans et posséder une licence FFSA (Fédération Française du Sport Adapté) à jour de la saison 2018/2019.

Tarif : 390 €

(Le prix annoncé comprend l'hébergement, la restauration, les activités et le transport sur place)



Fiche d'inscription

Participant

Nom :
Prénom :

Date de naissance :
Sexe : Féminin Masculin

Adresse :
Code Postal : Ville
☎ : Mail :
N° de sécurité Social :
N° de Licence Sport Adapté : (si non licencié, veuillez nous demander le
formulaire de prise de licence)

PHOTO
D'IDENTITE

Responsable Légal

Nom : Prénom :
Qualité :
Adresse :
Code Postal : Ville
☎ (Joignable en cas d'urgence): Mail :

Coordonnées de l'établissement fréquenté

Nom : Personne référente :
Adresse :
Code Postal : Ville
☎ : Mail :

L'inscription ne sera validée qu'à réception de la totalité des documents demandés et du paiement de 50% du coût d'inscription.

Je soussigné(e) agissant en qualité de déclare avoir rempli avec exactitude le dossier d'inscription et avoir pris connaissance des conditions générales.

Fait à : Le :

Signature :



Fiche d'autorisation

Nom et prénom du participant :

N° de Licence :

Je soussigné (1) Parents ou Tuteur Légal :

M/Mme autorise M/Mme

A participer à l'ensemble des activités proposées durant ce séjour / week-end.

Autorise le responsable du séjour à prendre les mesures adéquates en cas de soins médicaux et chirurgicaux qui s'avèreraient nécessaires.

L'intégralité des frais médicaux avancés par la ligue, devons être remboursés.

Date et Signature (2)

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

(1) Cette partie de la fiche ne doit être remplie que dans le cas où le participant est ou sous tutelle.

(2) Dans le cas où le participant est majeur responsable, il doit signer lui-même cette fiche sans omettre d'indiquer son nom

Fiche informations médicales

La fiche informations médicales est confidentielle. Merci de nous la retourner sous enveloppe. Celle-ci sera remise au responsable sanitaire et consultée par les services médicaux si besoin.

Nom du participant :

Nom du médecin traitant : ☎ :

1. Taille / Poids :

2. Type de handicap :

.....
.....

3. Déficit sensoriel :

Visuel : type

Port de lunettes de lentilles

Auditif : type

Appareillages Oui Non

4. Antécédents médicaux :

- | | |
|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Epilepsie | type de crise |
| <input type="checkbox"/> Maladies cardio-vasculaires | type |
| <input type="checkbox"/> Asthme – autres affections respiratoires | type |
| <input type="checkbox"/> HTA, variation de tension habituelle | |
| <input type="checkbox"/> Trouble de la coagulation | type |
| <input type="checkbox"/> Maladie neurologique | type |
| <input type="checkbox"/> Maladie rénale | type |
| <input type="checkbox"/> Allergies | type |
| <input type="checkbox"/> Affections dermatologiques, | type |
| <input type="checkbox"/> Hernies | type |
| <input type="checkbox"/> Prothèse dentaire | type |
| <input type="checkbox"/> Problème orthopédique | type |

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

7. Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

8. Allergies médicamenteuses :

.....
.....

Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel :

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

**Merci de joindre une photocopie des pages de vaccination
du carnet de santé.**

Fiche de renseignements

Le participant est rattaché au domicile :

Parents Père Mère Famille d'accueil Etablissement spécialisé

Nom/Prénom (ou lieu d'accueil) :

Adresse :

☎ 1 : ☎ 2 : Mail :

Hygiène :

	Oui	Avec Aide	Non
Est autonome dans l'hygiène quotidienne			

Sommeil :

	Oui	Non
Peut avoir des angoisses / insomnies		
A peur de l'obscurité		
A des difficultés pour s'endormir		
A besoin de faire une sieste		
Heure habituelle de coucher :		
Heure habituelle de lever :		
Rituel de sommeil		

Alimentation :

	Oui	Avec Aide	Non
Prend ses repas			
Café autorisé			
Thé autorisé			
Régime alimentaire			
.....			
Sait suivre son régime alimentaire			
Allergie alimentaire.....			
Cigarette			
Sait gérer sa consommation de tabac			

Autonomie :

	Oui	Avec Aide	Non
Sait gérer ses affaires personnelles			
Sait gérer son Argent de poche			
Possède un téléphone (n°)			
Peut sortir seul sans animateur			
Peut sortir en petit groupe sans animateur			
Est capable de rentrer à l'heure fixée			
Se repère dans un nouveau lieu			

Aptitudes physiques :

	Oui	Avec Aide	Non
Monte et descend les escaliers			
Peut marcher	<input type="checkbox"/> + 2h	<input type="checkbox"/> 1h / 1h30	<input type="checkbox"/> - 1h
Se déplacer avec béquilles / cannes			
Baignade autorisé			
Sait nager			
A le vertige			

Vie en collectivité :

	Oui	Avec Aide	Non
Comprend facilement ce qu'on lui dit			
Est pertinent dans ses propos et gestes	<input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent <input type="checkbox"/> Toujours		
A l'habitude de vivre et évoluer en collectivité			
Participe aux tâches de la vie quotidienne			
Est déjà parti en séjour			
A des manifestations agressives	<input type="checkbox"/> Envers lui-même <input type="checkbox"/> les autres <input type="checkbox"/> les objets		

Goûts et centres d'intérêt :

.....

Allergies :

.....



Ligue Sport Adapté Ile-de-France
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Tél : 01.45.40.71.37



Antécédents traumatiques sportifs :

.....
.....
.....

Informations complémentaires :

.....
.....
.....

Documents à fournir à l'inscription :

- **photocopies carte d'identité, vitale, mutuelle et ordonnance**
- **Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités sportives de loisirs proposés dans ce séjour**



En cas de traitement, le pilulier devra être préparé et fourni le premier jour du séjour.



Modalités d'inscription

Inscription :

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée. Elles sont limitées par le nombre de places disponibles.

L'inscription est effective dès réception :

- ✓ Du dossier d'inscription dûment rempli
- ✓ D'un versement de 50 % minimum du prix total du séjour (soit 195 euros)
- ✓ Le séjour doit être intégralement soldé le **13 Avril 2019**.

Le règlement peut être fait :

- ✓ par chèque à l'ordre de « Ligue Sport Adapté »
- ✓ par virement

Le prix comprend

- Hébergement
- Restauration
- Activités
- Encadrements par des professionnels
- Frais de préparation
- Gestion administrative
- Le transport sur place

Le prix ne comprend pas

- Le transport aller/retour jusqu'à l'île de loisirs
- Les achats personnels
- Les licences FFSA
- Les frais médicaux, pharmaceutiques ou de rapatriement

Modification ou annulation :

La Ligue Sport Adapté IDF se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, ou dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, de modifier ou annuler le séjour. Dans ce cas, la somme versée vous sera remboursée en intégralité.

En cas d'annulation de votre part, il vous sera retenu :

- Avant le 15/03/2019 : le montant de l'acompte
- Avant le 12/04/2019 : la totalité du prix du séjour

Règlement

Comportement :

Retour : La Ligue se réserve le droit d'écourter le séjour un vacancier si celui-ci :

- Menace l'intégrité des personnes prises en charge ou de l'équipe encadrante
- Met en danger sa sécurité ou celle des autres vacanciers
- S'est inscrit ou a été inscrit dans un séjour qui ne correspond pas à son autonomie
- S'il possède ou consomme tout produit illicite ou interdit

En cas d'exclusion ou de départ anticipé, aucun remboursement ne pourra être fait. Toute réclamation devra être adressée par écrit à la Ligue Sport Adapté IDF dans un délai de 30 jours après la fin du séjour.

Santé :

La fiche « Informations médicales » doit être obligatoirement remplie avec l'ensemble des informations concernant la santé du patient : régime alimentaire, allergies et contre-indications reconnues, traitements réguliers ou ponctuels.

Le vacancier devra être muni de ses médicaments en nombre suffisant pour la durée de son séjour dans un pilulier. Celui-ci doit être clairement identifiable comme appartenant à la personne (nom du vacancier, posologie et si possible photo).

Au début du séjour, les traitements sont confiés à l'accompagnateur référent des médicaments. Ce dernier vérifie la concordance entre l'ordonnance délivrée et le nombre de médicaments préparés dans le pilulier et ce, pour chaque journée composant le séjour. Toute erreur constatée est rectifiée avant le départ du représentant légal du vacancier.

Pour les sachets et gouttes : vous devez renseigner sur la boîte le nom de la personne, le moment de la prise et posologie. Une photocopie de l'ordonnance est obligatoire pour pouvoir donner le traitement au vacancier.

Notre personnel d'encadrement n'étant habilité qu'à distribuer le traitement préparé par un professionnel de santé : toute absence de pilulier préparé entraînera la non-participation au séjour.

Par mesure de sécurité les médicaments seront conservés par le responsable du séjour et distribués par l'équipe. Si la personne prend son traitement de manière autonome, ses médicaments lui seront donnés au moment défini mais néanmoins conservés par l'équipe. Tous soins supplémentaires et nécessitant l'intervention d'un professionnel compétent, ne pourront être assurés par l'équipe encadrante.

Dans le cas où une intervention est nécessaire, le responsable du séjour fait appel aux services médicaux qui s'imposent. Il se charge de prévenir la « personne à prévenir en cas d'urgence » inscrite sur la fiche d'inscription.



Ligue Sport Adapté Ile-de-France
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Tél : 01.45.40.71.37



Activités :

Le planning des activités proposées sur la présentation des séjours n'est pas définitif et de nouvelles activités peuvent être proposées. Le programme des activités est établi avec les vacanciers en fonction de leurs envies et capacités mais également en fonction des conditions météorologiques.

Argent de poche et objets personnels :

Une aide effective à la gestion de l'argent de poche peut être effectuée en fonction des fiches de renseignements. De même il est déconseillé d'emporter des objets de valeur dont l'utilité n'est pas avérée.

Les vacanciers adultes ont l'autorisation d'apporter leur téléphone personnel sur le lieu du séjour. Pour le confort de tous, ils n'ont pas le droit de téléphoner lors des trajets en véhicule ainsi que lors des repas et lors d'activités communes (activités sportives, animations avec le groupe entier, veillées).

Les vacanciers peuvent utiliser librement leur téléphone sur tous les temps personnels, de repos. Les professionnels ne sont pas autorisés à regarder le contenu des téléphones des vacanciers mais ils veillent aux problèmes que certains messages pourraient engendrer au niveau de la communication entre vacanciers ou des relations avec l'extérieur.

L'équipe d'encadrement et la Ligue ne peuvent être tenues pour responsable du vol ou de la perte d'argent et/ou objet de valeur.

Linge :

Les vêtements doivent être marqués au nom du vacancier. Le vacancier devra avoir suffisamment de vêtements pour la durée du séjour. Une fiche d'inventaire des affaires personnelles est fortement recommandée afin de faciliter la reconnaissance de ceux-ci. La Ligue se dégage de toute responsabilité quant à l'éventuelle perte de linge ou vêtements, même si l'équipe restera soucieuse que chacun reparte avec ses affaires.